

XXII ° Conférence PGV. Varsovie 2016. Appel à communications

Université d'accueil

Université des sciences sociales de Lodz, Site de Varsovie

Organisation

Pr Lukasz SULKOWSKI, Vice Recteur de l'Université des sciences sociales de Lodz

Membre du Conseil d'Administration du réseau PGV

Titre

Les défis européens. Union globalisée ou localisée ? Conséquences sociales, culturelles et économiques de la transformation de l'UE dans le monde.

Objectif de la conférence

L'UE est un territoire développé et intégré, mais la comparaison avec la croissance de l'Asie et des autres continents montre que son importance diminue dans le monde. L'Union connaît plusieurs problèmes internes : tensions culturelles, ralentissement économique, déclin démographique, turbulences militaires aux frontières et divergences de politiques régionales.

Les objectifs de la stratégie de Lisbonne ne sont que très partiellement réalisés.

La question de la place de l'Union européenne dans le monde se pose à travers trois questions essentielles qui constitueront la structure de la conférence :

L'UE acteur économique dans un monde globalisé

L'Union Européenne, fragilisée par la crise des subprimes et celle de l'Euro, notamment par le fait d'avoir une seule politique monétaire et autant de politiques budgétaires que d'Etats membres, est-elle un acteur incontournable de l'économie mondiale, en termes d'investissements, de compétitivité, de consommation et de production de biens et de services ? A-t-elle réussi à mettre en place des stratégies lui permettant d'être compétitive dans l'économie mondiale ? L'euro, mis en circulation en 2001, s'impose aujourd'hui à côté du dollar comme une monnaie de référence dans les échanges, mais peut-on affirmer que l'UE est une puissance mondiale qui bénéficie d'une avance technologique, de richesses et d'une population qualifiée avec un haut niveau de vie ?

L'UE comme acteur international dans un monde en crise

L'UE, en dépit de difficultés internes non résolues (d'ordre économique, démographique, social, ou culturel), joue-t-elle un rôle de premier plan dans les relations internationales ?

Quelle est la portée de son action à travers les différentes politiques mises en oeuvre :

- politique étrangère, de défense et sécurité, de droit d'asile ?
- politique commerciale et de coopération avec les pays tiers ?
- politique en faveur des minorités et des mouvements sociaux, d'accueil et de développement ?

L'UE comme espace d'innovation et de production du savoir

L'Union européenne continue à développer une politique d'innovation et œuvre à la création d'un espace européen de la recherche. Mieux orienter les politiques territoriales, de l'éducation, de la recherche, pour faire émerger de nouvelles régulations dans la période actuelle suppose, au minimum, la réalisation de plusieurs conditions :

L'implication des états-membres dans la mise en oeuvre de stratégies d'innovation

L'innovation au niveau des états exige de renforcer l'interaction avec d'autres politiques : concurrence, marché intérieur, territoire, fiscalité, éducation et formation professionnelle, environnement, standardisation, brevets communautaire...

Les conditions du marché

L'innovation ne progressera que si elle est reçue positivement par le marché.

La connaissance des réactions des consommateurs peut aider les entreprises européennes à s'implanter sur le marché mondial.

Les conditions structurelles requises par les pôles d'innovation

Certains paramètres comme la concurrence, l'apport en capitaux, un environnement réglementaire peu contraignant, l'existence d'une main d'œuvre qualifiée et mobile, les offres de formation, les coopérations scientifiques, les pôles d'excellence etc. sont nécessaires au développement de nouveaux produits ou de nouveaux procédés.